

Madame, Monsieur le Bourgmestre,

Nous nous adressons à vous dans le cadre du **projet de promotion des services publics de médiation locaux**, initié en 2020 par le SPF Intérieur, le SPP Intégration sociale et l'ASBL Belgian Forum for Urban Security (BeFUS).

Comme vous le savez sans doute, plusieurs **actions** ont déjà été menées jusqu'à présent par le comité de pilotage du projet, composé de médiateurs de quartier, voisinage, conflits, médiateurs SAC et médiateurs scolaires, tous issus de services publics locaux de médiation. Nous faisons ici référence à la création d'une [cartographie nationale](#) des services concernés, à l'organisation de [webinaires](#), à la réalisation d'[infographies](#), et à une sensibilisation vers l'ensemble des Bourgmestres du pays (cfr. notre courriel de 09/2020).

Depuis lors, le comité de pilotage du projet a œuvré à la **rédaction d'une charte** destinée à reconnaître, faire reconnaître et à encadrer le travail des médiateurs de ces différents services.

La charte que vous trouverez en annexe à ce courriel est appelée **Charte « Villes et communes médiation »**.

Elle poursuit les objectifs suivants :

- définir ce que vise le terme « médiation »
- soutenir le travail des médiateurs œuvrant au niveau local
- mettre l'accent sur le cadre déontologique des médiateurs
- sensibiliser le citoyen à l'existence de la médiation
- encourager le développement d'une culture de la médiation

Cette charte a été signée par Annelies Verlinden, [Ministre de l'Intérieur](#), par Catherine Moureaux, Présidente de [l'ASBL BeFUS](#) et par Michèle Guillaume-Hofnung, Professeure des facultés de droit et Directrice de l'Institut de médiation [IMGH](#) qui a accepté de prêter sa définition de la médiation.

Nous avons l'honneur de vous inviter, vous aussi, à adhérer à cette charte, qui est un pas important pour la reconnaissance, la pérennisation et le développement de nos services de médiation publics dans nos villes et communes. Vous pouvez y adhérer jusqu'au 31/03/2023 en signant la Charte reprise en pièce jointe et la transmettant à info@urbansecurity.be. Ensuite, les signatures des villes et communes adhérentes seront mises à l'honneur sur nos sites web et chaque commune aura l'opportunité de la potentialiser.

Nous comptons sur votre soutien et nous vous remercions d'avance pour votre participation.

Cordialement,

Alexandre LESIW

Catherine MOUREAUX

Philip WILLEKENS



Catherine MOUREAUX
Présidente

Président SPP IS

Présidente BeFUS asbl

Directeur Général DGSP